



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E55612

VALABLE JUSQU'AU 29/11/2025

ÉDITÉ LE 04/12/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/12/2005
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 26/08/2024
18 000

Raison sociale : SARL MULLER

4 ALLEE DES MARRONNIERS
88190 GOLBEY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL B 485385272

Téléphone : 03 29 34 33 87
Portable : 06 30 27 05 14

Fax : 03 29 34 67 19

Siret : 485 385 272 00029

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 88 -1

Site Internet : www.mullersarl.fr
E-mail : mullersarl@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 54536187

Responsabilité légale :
GEOFFROY JULIEN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 07028012

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Effectif moyen : 7 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante) Mention RGE	07/10/2021
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	29/11/2022
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m² Mention RGE	29/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	29/11/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANCY
18 ALLEE DE LONGCHAMP
54600 VILLERS LES NANCY

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.